



Extrait de délibération

Identifiant
2019-12-05

Comité syndical 16 décembre 2019 – Parthenay

L'An Deux Mille dix neuf le seize décembre à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président. Mme. Nadine MINEAU a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 10 décembre 2019

Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants

Présents : 20 titulaires / 1 suppléant

Absents, excusés : 11 titulaires / 30 suppléants

Votants : 21

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	CUBAUD Olivier, GAILLARD Didier, ALBERT Philippe, LARGEAU Béatrice, BELY Françoise, GUERIN Jean-Claude, DUFOUR Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude, ROUVREAU Laurent, BERGEON Patrice	BOUCHER Hervé-Loïc, GILBERT Véronique, BRESCIA Nathalie, De TALHOUET ROY Hervé,		
Val de Gâtine	RIMBEAU Jean-Pierre, MINEAU Nadine, EVRARD Elisabeth, CHAUSSERAY Francine, BOUJU Gilles, DOUTEAU Patrice, OLIVIER Pascal	CANTET Jean-Paul, MORIN Joël, BARANGER Johann, LEMAITRE Thierry, GUERIT Jean-Philippe, BASTY Jean-Pierre	FRADIN Jacques	ATTOU Yves

LEADER 2014-2020 : Gestion et animation du programme année 2020

Le volet assistance technique s'inscrit en complémentarité avec les six fiches action du plan de développement. Il comprend les dépenses d'animation, gestion du programme, sa communication et son évaluation soit : 1,75 Equivalent Temps Plein.

Les objectifs sont :

- l'animation du territoire, l'appui à l'émergence et au montage de projets s'inscrivant dans les orientations de la priorité ciblée du programme Leader
- La communication vers la société civile, vers les autres GAL, vers les partenaires
- La participation aux réseaux européen, national (réseau Rural Français) et régional
- L'évaluation des impacts du programme, tirer les enseignements et les éléments transférables de la démarche
- L'accompagnement des maîtres d'ouvrages de la phase de montage du projet à la clôture assuré par l'équipe technique du GAL (fonction d'animation du GAL)
- L'Analyse la pertinence de l'opération au regard du plan de développement

Nature de l'intervention prévue	Nom de l'intervenant	Nombre d'heures travaillées par l'agent sur l'année	Temps prévisionnel consacré à cette action en nombre d'heures	Frais liés à l'opération
Animation	Céline KARASINSKI	1 607	803.50 (50%)	30 420.00
Gestion administrative	E.SERVANT	1 607	1 124.90 (70%)	25 341.04
Gestion administrative	L.GALLARD	1607	883.85 (55%)	22 280.21
Adhésion Leader France				600.00
frais indirects (15% des frais salariaux liés à l'opération)				11 706.19
Total des dépenses				90 347.44
Financement				
Participation Chambre d'Agriculture 79				3 042.00
Région (DATAR)				5 000.00
Autofinancement Pays de Gâtine				10 027.49
Total LEADER sollicité	80% des dépenses			72 277.95
Total des recettes				90 347.44

Les membres du Comité syndical décident:

- de valider le budget prévisionnel de l'année 2020 des dépenses affectées à la mise en œuvre du programme Leader,
- d'autoriser le Président du Pays de Gâtine à engager les demandes de subvention auprès de la Régie Fonds Européens de la Région Nouvelle Aquitaine et à signer tous les documents nécessaires à l'obtention et au versement de cette subvention.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme

Le Président
 Didier GAILLARD